

31 mars 2009

09.334

Question du groupe UDC

Transfert de 5 pianos "Steinway"

Dans le cadre du transfert des pianos du conservatoire du site de La Chaux-de-Fonds, vers celui de Neuchâtel, quelle est la position du Conseil d'Etat dans le dossier des 5 pianos "Steinway"?

Le Conseil d'Etat va-t-il tenir compte de la pétition déposée par le groupe de soutien à ces instruments magnifiques?

Signataire: H.-B. Chantraine.